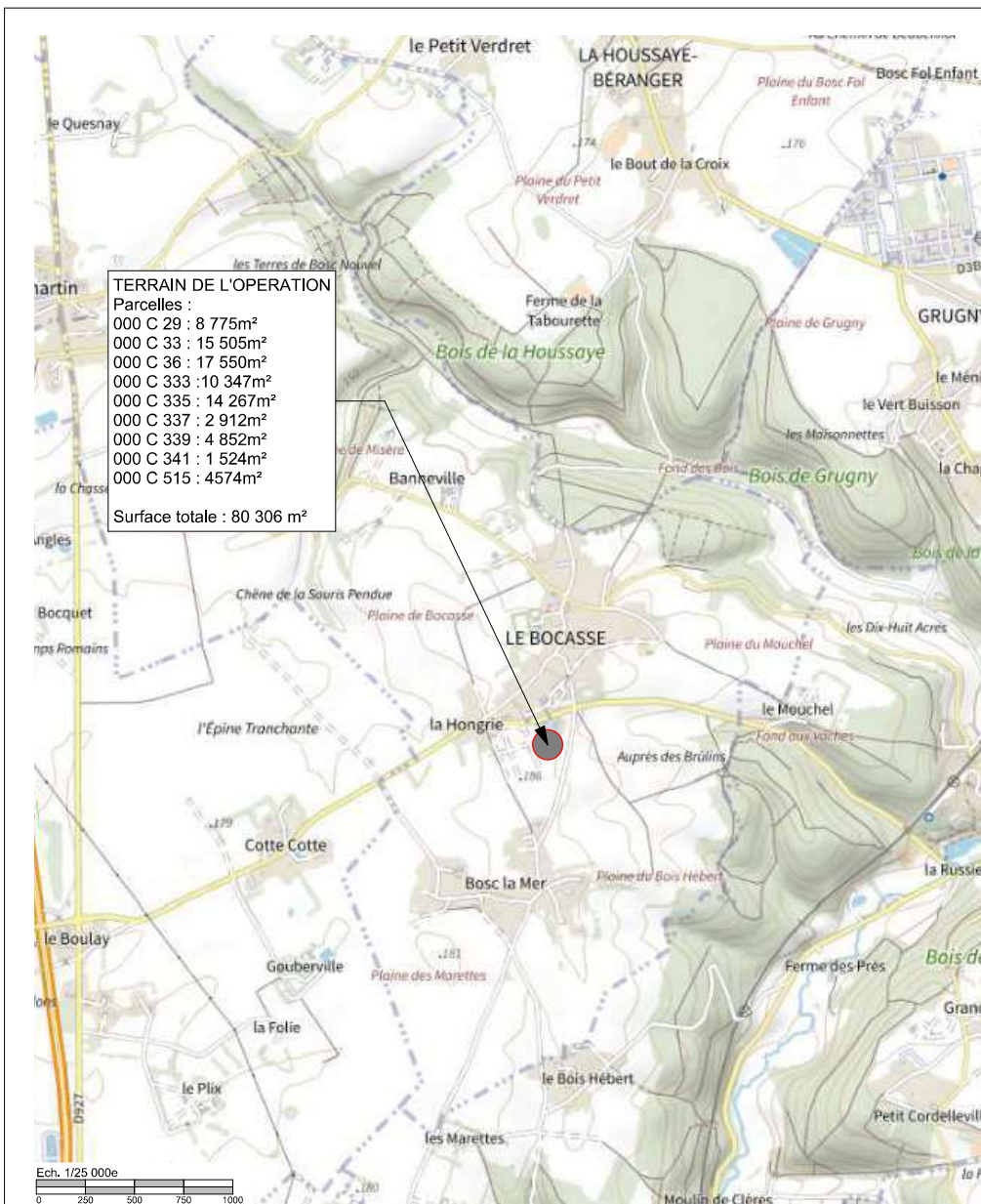


Ces plans sont destinés à l'instruction administrative de la demande de permis de construire. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plans d'exécution. Des plans détaillés devront être réalisés spécifiquement pour les travaux d'exécution.

Maitre d'Ouvrage	 PARC DU BOCASSE 226, Route de Clères 76690 Le Bocasse
Architecte	 15 Parc de la Risle 76130 Mont-Saint-Aignan contact@adva-architectes.fr T : 02.35.61.27.10
Projet	IMPLANTATION D'UNE NOUVELLE ATTRACTION 226, route de Clères à LE BOCASSE (76690)
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE	
signature client	
signature architecte	

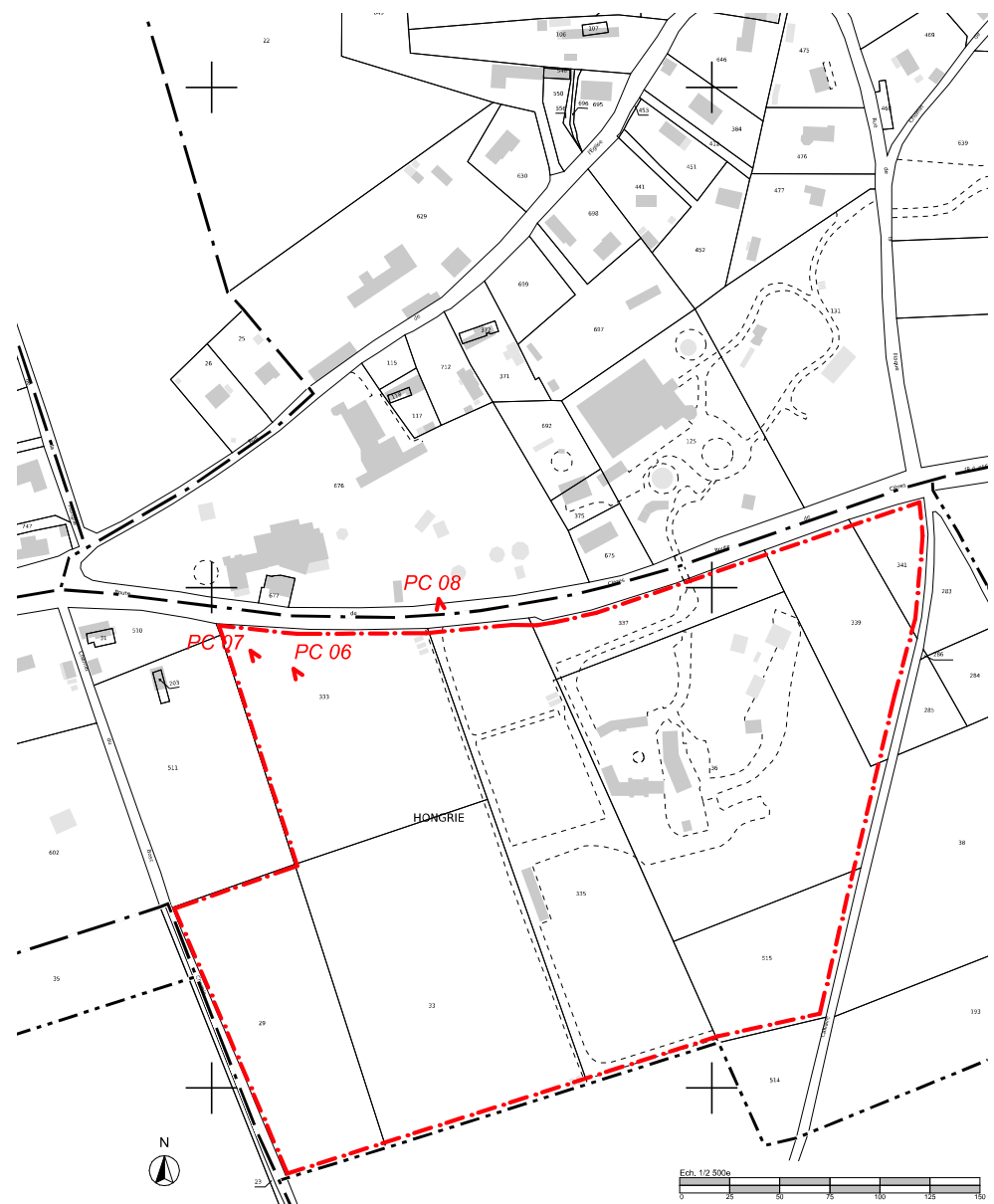
02/02/2026



PC 01

Plan de situation

1:25000



PC 01

Cadastre parcelles

1:2500